



PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION

Visioconférence du Jeudi 25 Juin 2020 – Début : 18h00

Présents : Marc TOUCHET, Président – Claude DELFORGE – Daniel DURAND – Georges FLOURET – Raymond FOURNEL – Guy GLARIA – Patrick LEIRITZ – Bertrand VOISIN

Assiste : Synthia JOUANDEAU (Secrétariat)

Excusés : Gérard CAPELLO – Guy COUSIN – Bernard LADRAT

INTERVENTION DU PRÉSIDENT

En ouverture, le Président Marc TOUCHET énonce les différents sujets à traiter lors de cette réunion.

Marc TOUCHET fait part aux membres du Comité de Direction du départ de Synthia JOUANDEAU de son poste d'assistante administrative au sein du District du Val-d'Oise de Football à la fin de ce mois, et donc par la même occasion, de son poste de secrétaire de l'ANPDF qu'elle occupait depuis décembre 2019 .

Les membres présents remercient Synthia pour le travail effectué et lui souhaitent une bonne continuation dans la poursuite de sa carrière professionnelle.

Marc TOUCHET indique qu'en lien avec Claude DELFORGE il présentera lors de la rentrée de septembre la nouvelle personne qui occupera ce poste.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 26/05/2020

En l'absence de remarque, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

CONGRÈS DE L'ANPDF À BORDEAUX SEPTEMBRE 2021

Suite au report en 2021 du Congrès de l'ANPDF à Bordeaux organisé par notre collègue Alexandre GOUGNARD, Président du District de Gironde, Guy GLARIA indique que ce dernier a soumis la proposition de recevoir une délégation pour visiter les lieux envisagés pour ce Congrès.

Marc TOUCHET estime qu'il est toujours important de visualiser les lieux, et propose de déterminer une date au cours de l'automne en lien avec Alexandre GOUGNARD qu'il remercie de cette initiative relayée par Guy.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE ET ÉLECTIVE 2020 DE L'ANPDF

Les membres du Comité de Direction approuvent l'idée d'organiser l'Assemblée Générale Élective de l'ANPDF l'après-midi du samedi 14 novembre 2020 dans un format 14h30/16h30.



L'Assemblée Générale de l'AE2F se tenant le vendredi 13 novembre en soirée , et la réunion du Collège des Présidents de Districts le matin du samedi 14, nos collègues déjà sur place pourront ainsi éviter un nouveau déplacement au siège de la FFF.

Il est aussi rappelé qu'un match de l'équipe de France devrait se dérouler le dimanche 15 novembre.

Marc TOUCHET va solliciter dès que possible la Fédération pour avoir une confirmation sur cette possible mise à disposition de l'amphithéâtre et d'autres salles si nécessaire pour réunir les secteurs juste avant l'ag

En effet, il est rappelé que les 5 secteurs devront avoir désigné leurs 2 responsables/animateurs pour cette date (ou alors juste avant le début de cette assemblée électorale).

Marc TOUCHET indique que cela dépendra des dates des AG électorales des collègues Présidents de District pour réunir les secteurs mais que en tout état de cause une solution sera toujours envisageable

FONDS DE SOLIDARITÉ NATIONAL DU FOOTBALL AMATEUR

Des échanges ont lieu entre les participants concernant le Fonds de Solidarité National (10 € par licencié alimenté par la FFF à hauteur de 7 € et des territoires pour 3 € ligue et district), et des interrogations sont formulées quant au montant des différents axes du Fonds d'Aide au Football Amateur 2020/2021 (équipements, véhicules, emploi...)

REPRISE DES COMPÉTITIONS

Suite à la publication des guides de reprise d'activité pour le football par le Ministère des Sports et par la FFF, les participants à la réunion font remarquer que la complexité de certaines consignes peuvent les rendre difficiles à appréhender pour les Clubs et à appliquer au football amateur plus généralement.

Néanmoins, le Comité de Direction insiste sur l'importance de l'aspect médical de cette reprise d'activité et invite nos collègues Présidents de District à communiquer en ce sens en direction des Clubs pour qu'ils continuent surtout de faire respecter les mesures et gestes barrières dans la reprise de leurs activités football.

ASSEMBLÉE FÉDÉRALE PAR VISIO DU VENDREDI 26 JUIN 11H

Marc Touchet rappelle que cette assemblée permettra de valider par un vote le protocole financier entre la FFF et la LFP qui alimente les fonds destinés au football amateur

QUESTIONS DIVERSES

Bertrand VOISIN partage l'interrogation de l'un de ses collègues concernant les obligations prévues par les règlements sportifs que les clubs doivent respecter pour la montée au niveau des éducateurs en charge des équipes qui accèdent en R3 et, notamment, par leur hétérogénéité d'un territoire à l'autre.

Il intervient aussi sur les obligations d'arbitres pour les clubs de D1.



Marc TOUCHET propose à Bertrand VOISIN qu'il réalise un état des lieux sur l'ensemble des ligues en s'appuyant sur les collègues du CODIR pour déterminer :
- les obligations d'arbitres en D 1 et des éducateurs lors de l'accession en R3

PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu en présentiel au siège de la Fédération Française de Football le jeudi 10 septembre 2020 à 10 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

**Marc TOUCHET
Président ANPDF**